

Conditions Générales

Conditions de paiement

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture et une confirmation d'inscription.

La facture et le bulletin d'inscription tiennent lieu de convention de formation.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à réception de la facture, comptant et sans escompte, à l'ordre de l'Esli.

L'inscription est définitive à réception du chèque d'acompte de 20% du montant de la formation.

Tout retard de paiement donnera lieu à des paiements de pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

En cas de paiement effectué par un organisme collecteur, il appartient au responsable de l'inscription de s'assurer de la bonne fin de paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Le chèque d'acompte correspondant à 20% du montant de la formation vous sera restitué lors du règlement final par l'OPCA.

Tout stage commencé est dû dans sa totalité.

Tarif

Les prix comprennent : la formation ainsi que les supports pédagogiques.

Les frais de repas du midi et les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire.

Suivi de l'inscription

Une convocation est adressée au stagiaire 10 jours avant le début du stage pour préciser le lieu du stage, les horaires, les moyens d'accès et les possibilités d'hébergement.

Une attestation de suivi de stage personnalisée au nom du stagiaire est adressée à l'entreprise à l'issue de chaque formation suivie.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation à l'initiative d'un participant, celle-ci devra nous parvenir au moins 15 jours calendaires avant le début du stage, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 150 € net de toutes taxes, pour frais de dossier.

Pour toute annulation adressée par écrit survenant moins de 15 jours avant le début de la session, dédit de 50% du prix du stage sera facturé.

Pour toute annulation adressée par écrit survenant moins de 8 jours avant le début de la session, l'intégralité du stage sera facturé.

Lorsque l'annulation tardive est le fait d'un participant qui ne peut assister à la formation, il pourra se faire remplacer par une autre personne.

L'Esli se réserve le droit de reporter la formation ou de l'annuler en cas d'effectif insuffisant. Dans ce cas, l'Esli s'engage à prévenir chaque participant inscrit par courrier dans les meilleurs délais.

Bulletin d'inscription

Selon l'article 1er de l'ordonnance de simplification du 1er juillet 2005, ce bulletin d'inscription fait office de bon de commande et de convention de formation. N° de déclaration d'existence : 53350413935.

Remplir un bulletin par stagiaire.

FORMATION :

- Intitulé précis du module :
- Durée :
- Date : Prix (net de toutes taxes) :

STAGIAIRE :

Nom : Prénom :
Date de naissance :
E-mail : Téléphone :
Fonction :
Stages déjà suivis dans le domaine concerné :

ENTREPRISE :

Raison sociale :
Adresse :
Téléphone :
Activité :
Nombre de salariés :
Code NAF : N° SIRET :
Adresse de convocation, si différente :

Responsable formation

Nom : Prénom :
E-mail :
Téléphone (ligne directe) :

RÈGLEMENT :

Si le règlement est effectué par l'organisme paritaire collecteur agréé :

Nom de l'OPCA :
Dossier suivi par :
Adresse :
Téléphone : Fax :
E-mail :

Référence à rappeler sur la facture :

La facture et les attestations sont à adresser directement à

- l'organisme paritaire collecteur
- au responsable formation

Si le règlement est effectué directement par l'entreprise :

> ci joint un chèque de euros à l'ordre de l'Esli.

Si la formation est effectuée à titre individuel :

> ci joint un chèque de euros à l'ordre de l'Esli.

Adresse de facturation si différente :

Fait à le

En signant ce bulletin, j'accepte les conditions générales de vente mentionnées au verso.

Cachet et signature de l'entreprise

Signature du stagiaire, si demande de formation DIF

Cachet et signature de l'Esli